



RAPPORT DE LA

Commission ad hoc

CHARGÉE D'Étudier LE

PR 03-2021-DISREN Demande de crédit de CHF 364'581 pour la 2^{ème} étape de requalification de la Route Suisse (RC1) en traversée de localité de Coppet

Madame la Présidente,
Mesdames, Messieurs les Conseillers,

La Commission s'est réunie le 17 août 2021 afin d'étudier l'objet cité en titre, en présence de Messieurs Frédéric MANI et Boris MURY, respectivement président du Comité de direction et Secrétaire général, de Madame Emilie BASSETTO, déléguée à la mobilité, et de Messieurs Patrick BRECHON, Thomas MARCHAND et Jean-François QUIBLIER, délégués des communes de Rolle, Coppet et Mont-sur-Rolle.

Suite à la disparition subite de Patrick Bréchon, les membres de la commission ont repris la rédaction du présent rapport pour être traité et adopté par voie de circulation. La présidence de notre Conseil ainsi que le Comité de direction en ont été informés.

En ouverture de séance, Monsieur Frédéric MANI explique sa présence en remplacement de Monsieur Gérard PRODUIT, responsable de la Mobilité : ce choix a été fait dans le but d'éviter d'éventuels conflits d'intérêts pour le syndic de Coppet dans ce projet.

Des explications sont également fournies quant au retrait du précédent préavis (PR 61-2021) : les subventions cantonales avaient fait l'objet d'une mauvaise estimation, et il était nécessaire de clarifier divers montants, ce qui est maintenant fait.

Il s'agit de financer, partiellement et dans le cadre du DISREN, les travaux générés par la requalification de la RC1, dite « Route Suisse », dans la traversée de la localité de Coppet.

Contexte / Enjeux

Située sur l'axe Nyon-Genève et faisant partie de l'agglomération appelée « Grand Genève », la portion de la Route Suisse dans le village de Coppet, soit environ 1'100 mètres, représente la dernière partie à rénover entre Genève et Céligny, maintenant que le reste de la partie située entre Mies et Founex vient d'être entièrement rénovée. Pour information, le chantier est bien avancé et à l'heure où nous rédigeons ce rapport le revêtement est en train d'être posé dans le bourg et sur la partie du chantier côté Nyon.

Il s'agit donc ici d'une suite logique aux travaux déjà entrepris et qui doivent se comprendre dans un cadre régional évident et non dans un environnement uniquement local.

Objectifs / Travaux prévus

La nécessité de réalisation des travaux prévus pour l'amélioration de ce tronçon est une réalité, considérant que le contournement de Coppet par le nord est définitivement abandonné.

La liste des objectifs à atteindre, selon le préavis de Coppet approuvé par leur conseil communal en 2019 portant sur cet objet, comprend entre autres les points suivants :

- assainir le bruit routier par la pose de goudron phono-absorbant
- sécuriser un carrefour dangereux : rue des Murs / Route Suisse
- sécuriser et améliorer le parking de la Place des Ormes : entrée et sortie au niveau du garage côté Genève
- améliorer la mobilité douce piétons et vélos des deux côtés de la traversée
- réduire la vitesse
- renforcer la valeur patrimoniale du bourg et mettre en valeur son aspect paysager : amélioration de l'éclairage

Comme cela ressort du préavis de Coppet relatif à ce projet, le coût des aménagements communaux sera assumé par ladite commune.

L'on ne peut que relever le bon sens de toutes ces intentions qui, à la fin des travaux prévus, seront devenues des réalités, permettant d'achever la requalification de la Route Suisse entre Mies et Founex, laquelle sera suivie de travaux similaires allant jusqu'à Rolle, dans des étapes ultérieures.

Conclusion

Il est tout d'abord précisé que le présent préavis fait l'objet d'un rapport séparé émanant de la Commission des investissements.

Fondée sur ce qui précède, la Commission ad hoc vous recommande, Madame la Présidente, Mesdames et Messieurs les Conseillers, à l'unanimité de ses membres, d'accepter le préavis 03-2021-DISREN du Comité de direction et de prendre les décisions suivantes :

1. Accorder le crédit de CHF 364'581 pour le financement de la part solidaire DISREN au projet de requalification de la RC1 2^{ème} étape en traversée de localité de Coppet
2. Imputer le montant total de CHF 364'581 sur le compte 140.3185
3. Accepter la participation solidaire à hauteur de 25% de la part régionale.

Mont-sur-Rolle, le 25 août 2021

| LES MEMBRES DE LA COMMISSION | |
|-----------------------------------|-----------|
| Jean-François Quiblier rapporteur | Signature |
| Commune de Mont-sur-Rolle | |
| Thomas Marchand | Signature |
| Commune de Coppet | |
| Philippe Glasson | Signature |
| Commune de Nyon | |

| | |
|-----------------|-----------|
| Guy Deriaz | Signature |
| Commune de Mies | |